



Communiqué de presse

Embargo: 28.01.2010, 9:15

6 Industrie et services

N° 0351-1000-70

Coûts de la main-d'œuvre 2008

Nouvelle progression des coûts horaires du travail de 4,5% en 2008

Neuchâtel, 28.01.2010 (OFS) – **D'après les estimations de l'Office fédéral de la statistique (OFS), en 2008 les coûts horaires moyens de la main-d'œuvre se sont élevés en Suisse à 56 fr. 30. Cela correspond à une augmentation de 4,5% par rapport à 2006.**

Augmentation régulière des coûts horaires de la main-d'œuvre en Suisse

Les coûts du travail correspondent aux dépenses qui incombent à l'entreprise pour l'emploi de la main-d'œuvre. Pour l'ensemble des secteurs secondaire et tertiaire ils sont estimés à 56 fr. 30 par heure travaillée en 2008, en progression de 4,5% par rapport à 2006 (53 fr. 90), soit une variation équivalente à celle enregistrée entre 2004 et 2006. Depuis 2000, première année pour laquelle les coûts horaires moyens de la main-d'œuvre ont été estimés par l'Office fédéral de la statistique (OFS), l'augmentation a été de 16,3%. Les salaires et traitements versés aux employés (83,4%) et les cotisations sociales à la charge des employeurs (15,0%) constituent l'essentiel des coûts du travail, qui comprennent également d'autres frais liés notamment à la formation professionnelle et au recrutement (1,6%).

Niveau et évolution des coûts de la main-d'œuvre: différences entre les branches

Comme en 2004 et 2006, l'hôtellerie et restauration (34 fr. 50), les activités de commerce (49 fr.) et la construction (49 fr. 35) figurent en 2008 au bas du classement des coûts horaires de la main-d'œuvre selon les branches économiques. En tête de liste se retrouvent à nouveau les activités financières (87 fr. 95), l'enseignement (69 fr. 30) et l'administration publique (66 fr. 90). Si la hiérarchie des branches dans ce classement est restée assez stable, l'écart entre les coûts horaires les plus hauts et les plus bas a continué de se creuser entre 2006 et 2008, passant de 47 fr. 60 à 53 fr. 45. Ceci

s'explique par le fait que pendant la période considérée, la croissance des salaires et traitements, composante principale des coûts de la main-d'œuvre, a été plus soutenue dans les activités financières (+9,0%) que dans l'hôtellerie et restauration (+3,9%).

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
Service de presse

Renseignements:

Didier Froidevaux, OFS, Section Salaires et conditions de travail, tél.: +41 32 71 36756

Service de presse OFS, tél. : +41 32 71 36013; fax : +41 32 71 36346, e-mail: info@bfs.admin.ch

Commandes de publications : tél. : +41 32 71 36060, fax : +41 32 71 36061
e-mail : order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch> > **Thèmes > 06 - Industrie, services**

Abonnement aux communiqués de presse sous format électronique (pdf) à l'adresse :
<http://www.news-stat.admin.ch>

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.

Définition

Les estimations des coûts de la main-d'œuvre se basent principalement sur les définitions fixées dans les règlements européens (règlement 530/1999 du Conseil, 1726/1999 et 1737/2005 de la Commission).

Selon ces règlements, les coûts de la main-d'œuvre représentent le total des «salaires et traitements», des «cotisations sociales à la charge des employeurs» et des autres coûts de la main-d'œuvre. Ces derniers concernent généralement de petits éléments des coûts de la main-d'œuvre et incluent les frais de formation professionnelle ou de recrutement, les frais pour les vêtements de travail, les impôts sur la masse salariale ou sur l'emploi, moins les subventions au bénéfice de l'employeur.

Méthode

Les estimations des coûts de la main-d'œuvre de l'Office fédéral de la statistique se basent principalement

- sur les données salariales de l'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) des branches économiques 10 à 93 de la Nomenclature générale des activités économiques (NOGA),
- sur les heures de travail et les absences relevées dans la statistique du volume du travail (SVOLTA) et sur la statistique de la durée normale de travail dans les entreprises (DNT).

Les chiffres se rapportent aux entreprises de toutes les tailles et ne tiennent pas compte des apprentis.

Autres sources d'information sur les coûts de la main-d'œuvre en Suisse

- 1) OCDE, publication annuelle « Les impôts sur les salaires »
Les coûts de la main-d'œuvre sont calculés pour un travailleur adulte à temps complet des secteurs C à K (branches économiques NOGA 10 à 74). Ils correspondent au salaire brut augmenté des cotisations patronales de sécurité sociale.
- 2) Institut der Deutschen Wirtschaft, Cologne
Publication des coûts de la main-d'œuvre de l'*industrie* (branches économiques 15 à 37) pour quelques pays industrialisés, dont la Suisse. Ces chiffres sont également disponibles sur le site internet de l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC).

Structure des coûts horaires de la main-d'œuvre Suisse, 2008

	Francs	%
Total secteurs II et III	56,30	100,0%
Salaires et traitements	46,95	83,4%
Rémunération directe, primes et allocations	40,60	72,1%
Rémunération pour journées non ouvrées et congés payés (coûts pour vacances et jours fériés)	6,35	11,3%
Cotisations sociales à la charge des employeurs	8,45	15,0%
Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs	7,25	12,9%
Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs (salaire garanti en cas de maladie)	1,20	2,1%
Autres (frais de formation professionnelle, de recrutement et vêtements de travail)	0,90	1,6%

Source: estimations OFS

Coûts horaires de la main-d'œuvre par branches économiques en francs

Branches économiques		2000	2002	2004	2006	2008
C-O 10-93	Total secteurs II et III	48,40	50,95	51,59	53,89	56,29
C-K 10-74	Total secteurs II et III (sans adm. publ., enseignement, santé et autres services collectifs et personnels)	47,65	50,11	50,67	53,18	55,65
C	10-14 Industries extractives	44,93	48,31	48,89	49,67	50,25
D	15-37 Industries manufacturières	46,83	49,82	50,41	52,24	54,27
E	40-41 Production et distr. électricité, gaz et eau	56,83	59,73	60,62	63,13	66,38
F	45 Construction	43,08	46,09	46,26	47,61	49,33
G	50-52 Commerce, réparation	43,04	44,48	44,72	46,43	49,01
H	55 Hôtellerie et restauration	30,26	31,79	32,28	33,20	34,52
I	60-64 Transports et communications	47,29	48,68	50,08	52,05	53,62
J	65-67 Activ. financières, assurances	65,74	70,21	72,08	80,78	87,94
K	70-74 Immobilier, informatique, R&D, services fournis aux entrepr.	59,26	60,33	59,88	62,76	66,00
L	75 Adm. publique, défense nationale, séc. soc.	58,74	61,76	61,99	63,87	66,90
M	80 Enseignement	67,69	68,96	66,10	66,57	69,30
N	85 Santé et activités sociales	46,20	49,02	49,33	51,09	52,85
O	90-93 Autres services collectifs et personnels	43,68	48,33	49,60	50,47	52,10

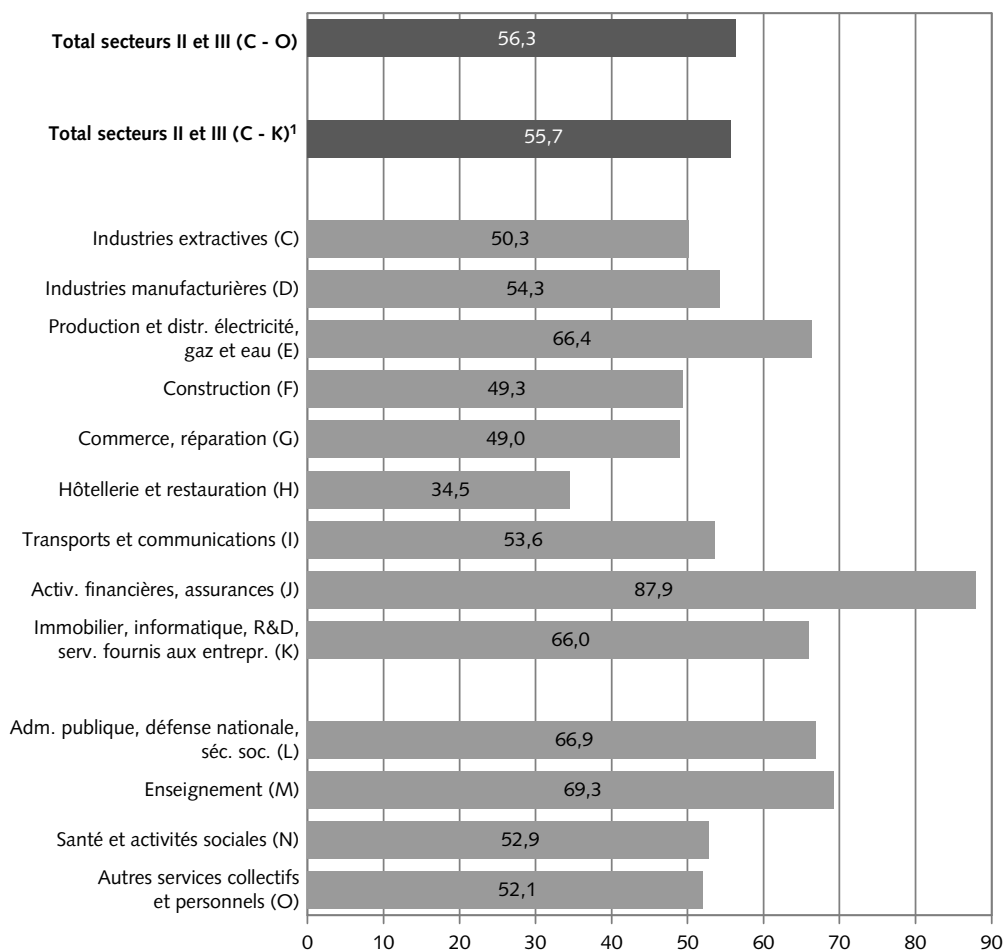
Coûts de la main-d'œuvre: les estimations des coûts de la main-d'œuvre se basent principalement sur les définitions fixées dans les règlements européens (règlement 530/1999 du Conseil, 1726/1999 et 1737/2005 de la Commission)

Composantes des coûts de la main-d'œuvre: «salaires et traitements», «cotisations sociales à la charge des employeurs» et autres coûts de la main-d'œuvre; ces derniers représentent une part marginale des coûts de la main-d'œuvre et incluent les frais de formation professionnelle ou de recrutement, les frais pour les vêtements de travail, les impôts sur la masse salariale ou sur l'emploi, moins les subventions au bénéfice de l'employeur

Source: estimations OFS

Coûts horaires de la main-d'œuvre par branches économiques
Suisse 2008, en francs

G 1



¹ Sans administration publique, enseignement, santé et autres services collectifs et personnels